

Beaudin, Maurice et Savoie, Donald J., éd. (1989) *Le Nouveau-Brunswick en l'an 2000*. Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 220 p.

Adrien Bérubé

Volume 34, Number 92, 1990

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/022109ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/022109ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

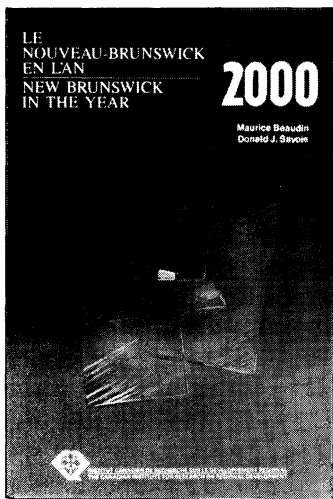
0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bérubé, A. (1990). Review of [Beaudin, Maurice et Savoie, Donald J., éd. (1989) *Le Nouveau-Brunswick en l'an 2000*. Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 220 p.] *Cahiers de géographie du Québec*, 34(92), 223–224. <https://doi.org/10.7202/022109ar>



BEAUDIN, Maurice et SAVOIE, Donald J., éd. (1989) *Le Nouveau-Brunswick en l'an 2000*. Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, 220 p.

Le Nouveau-Brunswick possède des groupes et institutions de recherche à son image et sa ressemblance. Les collègues géographes du Québec gagneraient parfois à mieux les connaître. Pour ne citer que deux exemples, pensons au *Rural and small towns research and study program*, de l'université Mount Allison, et à l'Institut canadien de recherche sur le développement régional (ICRDR), qui loge au Centre universitaire de Moncton.

Le Nouveau-Brunswick en l'an 2000 découle justement d'un colloque organisé par l'ICRDR, en octobre 1988, afin de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'Université de Moncton en même temps que le cinquième de l'Institut. Cet ouvrage éclectique et « bilingue » rassemble, sans ordre apparent, dix communications principales (cinq en français, cinq en anglais) portant sur « les principaux dynamismes qui sont en train de façonner le Nouveau-Brunswick de demain » (p. 8). Comme la plupart des collaborateurs sont des économistes, il y est plus souvent qu'autrement question d'emplois, de revenus, d'opportunités économiques ou de libre-échange.

Dans l'introduction, Donald Savoie rappelle que les efforts gouvernementaux pour redresser l'économie du Canada atlantique ont surtout démontré qu'il n'existe pas de panacée pour guérir la faiblesse économique, et que le développement n'est possible que s'il s'*autosoutient*. Heureusement, le Nouveau-Brunswick bénéficie d'avantages comparatifs ; son biculturalisme en est un.

Porteur des meilleurs vœux de son institution, l'historien James Downey, recteur de l'Université du Nouveau-Brunswick, explique qu'il se trouve dans la position du pêcheur qui rame à reculons : il voit mieux d'où vient le bateau qu'où il s'en va. Pour lui la société est un archipel, l'université une île, et le service de traversier exécrable. Son allocution plaide pour la construction de liens fixes avec les autres mondes.

Les premières communications ont en commun de s'interroger sur la mondialisation de l'économie et la mise en place de la société du savoir. Ronald LeBlanc et Michel DesLierres constatent que la tertiarisation de l'économie est déjà bien amorcée au Nouveau-Brunswick, mais que l'esprit d'innovation et d'entreprise faisant défaut, la restructuration se fait néanmoins plus lentement qu'ailleurs. Le géographe Rodolphe Lamarche déplore quant à lui la persistance de la mentalité industrialiste du XIX^e siècle qui rend les politiques de développement aveugles aux immenses possibilités de création d'emplois dans le domaine des services, en particulier des services d'information aux consommateurs.

Les communications suivantes lui donnent raison. Statistiques et modèle de régression à l'appui, Sadeql Islam documente la croissance phénoménale et la dominance, au Nouveau-Brunswick, du secteur des services comme source de revenus et d'emplois. En même temps, Denis Collart, qui rend compte d'une étude de Price Waterhouse fondée sur des centaines d'entrevues auprès de hauts fonctionnaires, représentants municipaux, commissaires industriels et gens

d'affaires de toutes les régions de la province, continue d'affirmer que le développement économique du Nouveau-Brunswick « proviendra d'abord et avant tout du secteur manufacturier » (p. 78).

En tout cas, il ne proviendra pas du libre-échange. Réexaminant les données de plusieurs analyses quantitatives sur l'impact du traité avec les États-Unis, Satyadev Gupta prédit que les effets économiques de l'ouverture des frontières du Nouveau-Brunswick, somme toute, s'annuleront.

D'autres communications s'attachent davantage à l'évolution sociale. Rosella Melanson et Sheila Brown notent que l'entrée massive des femmes sur le marché du travail n'entraîne pas automatiquement leur intégration véritable au monde économique et politique du Nouveau-Brunswick. Si les Néo-brunswickoises « font les deux tiers du travail et reçoivent le quart des revenus, il est évident que ce n'est pas en travaillant plus fort que les femmes vont arriver à l'égalité » (p. 136).

Pour sa part, Robert Young s'applique à lire l'avenir dans l'évolution du réseau des associations bénévoles. Les 2 700 sociétés sans but lucratif du Nouveau-Brunswick représentent 200 types d'intérêt différents. La présence de l'Université de Moncton et de ses 20 000 gradués favorise l'émergence d'associations acadiennes et l'émancipation de la communauté francophone.

Le philosophe Georges François s'interroge par ailleurs sur le dilemme auquel font face les universités de taille modeste. Comment ne pas renoncer à l'essentiel quand « les ressources ne seront pas à la mesure de nos aspirations et de nos tâches » (p. 161) ?

Le manque de ressources menace également d'étouffer les municipalités. Frank Strain explique l'urgence de traiter le « syndrome de Baumol » qui affecte les gouvernements locaux : pour suivre l'escalade des coûts des services publics, les élus municipaux n'ont guère d'autre choix que de réévaluer les propriétés et augmenter les taux d'imposition.

Malgré ses relents pessimistes, l'ouvrage se termine sur quelques notes d'espoir. M. Kabir et Neil Ridler, se penchant sur les avantages comparatifs de l'aquiculture au Nouveau-Brunswick, estiment que cette industrie naissante offre de formidables possibilités d'expansion. En conclusion, Maurice Beaudin souhaite que le colloque puisse « inspirer une vision saine et rationnelle des défis de l'heure et se traduire par des choix et des moyens d'action judicieux » (p. 210).

Il n'y a que quatre façons d'envisager le futur : 1) comme destin (domaine de l'inéluctable) ; 2) comme tendance lourde existante (domaine du probable) ; 3) comme éventail de projets (domaine du préférable) ; 4) comme représentation de l'inattendu (domaine du possible). Peut-être fallait-il s'y attendre, *Le Nouveau-Brunswick en l'an 2000* appartient en grande partie au deuxième groupe, la majorité des communications se contentant d'extrapoler d'une dizaine d'années la réalité des années 1980. En formulant une politique de développement régional fondée sur la mise en place d'une « société du savoir », l'essai de Lamarche appartient davantage aux domaines du préférable et du possible. Il ne fait pas de doute qu'à l'approche de la fatidique année 2000, les colloques examinant ce qui nous attend au détour du second millénaire vont se multiplier. Souhaitons qu'on en profite pour réfléchir, non seulement à ce que nous serons, mais surtout à ce que nous pourrions et devrions devenir.

Adrien BÉRUBÉ
Secteur des Sciences humaines
Centre universitaire Saint-Louis-Maillet
Université de Moncton